

## **DECISION DU MAIRE DE BRON**

Numéro : 20240416DEC050

Objet: Avenant n° 1-Lot 3 Façade/Bardage au marché n° 2023-707 Construction de locaux à destination médicale

**Le Maire de Bron, Jérémie BREAUD,**

**VU** les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n° 20200716DEL2 du 16 juillet 2020 donnant, au titre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords cadres ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

**VU** le marché n° 2023-707 relatif au lot 3 Façade/Bardage pour la construction de locaux à destination médicale conclu avec la société AN TOITURE,

**CONSIDERANT** qu'en cours de chantier des modifications ont entraîné des travaux supplémentaires,

### **DECIDE**

**Article 1** : de signer l'avenant n° 1 au marché n° 2023-707 :

- Titulaire : AN TOITURE SARL – 69380 CHATILLON
- Dénomination du marché : Construction de locaux à destination médicale
- Lot n° 3 : Façade/Bardage
- Objet : Prise en compte de travaux supplémentaires
- Montant de l'avenant : 5 991,53 euros H.T.

**Article 2** : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Bron est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Internet de la Ville.

**Article 3** : la présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Bron dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

**Article 4** : un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon ou déposé sur [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

**Fait à BRON, le**

**Jérémie BREAUD,**



**Construction de locaux à destination médicale**

**Lot 3 : Façade/Bardage**

**N° 2023-707**

**Avenant n°1**

Entre :

La Ville de Bron, place de Weingarten - CS 30012 - 69671 BRON Cedex, représentée par son maire, Monsieur Jérémie BRÉAUD, habilité par délibération n° 20200716DEL2 du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 portant délégation générale,

Ci-après « La Ville de BRON »

Et

L'entreprise AN TOITURE, Société à responsabilité limitée dont le siège social est 76 Route de Fleurieu Lieudit Pont Dorieux – 69380 CHATILLON, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Villefranche-Tarare, sous le numéro de SIRET 793 144 585, représentée par son Gérant, Monsieur Franck ALIAS, dûment habilité à cet effet.

Ci-après « le titulaire »

### Préambule

Par acte d'engagement notifié le 26 juillet 2023, la Ville de BRON a confié à l'entreprise AN TOITURE le marché n° 2023-707 concernant la construction de locaux à destination médicale Lot 3 : Façade/Bardage, pour un montant de 132 623,51 € H.T.

En cours d'exécution du chantier, des travaux supplémentaires ont été rendus nécessaires.

Ceci ayant été rappelé, il a été convenu ce qui suit.

### ARTICLE 1 : TRAVAUX CONCERNÉS ET MONTANTS

Les travaux en plus-value à prendre en compte pour ce présent avenant sont les suivants :

- Habillage rive couverture en tôle d'aluminium laquée

### ARTICLE 2 : MONTANT DE L'AVENANT

Le montant de l'ensemble de ces travaux s'élève à 5 991,53 € H.T.

### ARTICLE 3 : NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ

	Marché Initial	Avenant n°1	Marché initial + avenant n°1
Montants en € H.T.	132 623,51 €	5 991,53 €	<b>138 615,04 €</b>
% d'augmentation		+ 4,518 %	

**ARTICLE 4 : RÉVISION DE PRIX**

Les clauses de révision des prix ne s'appliquent que sur le marché initial. Le montant de l'avenant est donc conclu à prix ferme.

**ARTICLE 5 : CLAUSES ET CONDITIONS DU MARCHÉ INITIAL MAINTENUES**

Toutes les autres clauses et conditions du marché, ainsi que ses avenants, demeurent inchangées.

A *Chatillon*....., le *11/04/2024*

Le Maire,

AN TOITURE

Jérémie BRÉAUD

**AN Toiture Bardage**

~~76 route de Fleurieux~~

69380 CHATELON D'AZERGUES

Tel. : 04 87 24 21 32

franck@an-toiturebardage.fr